

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou



Vice Rectorat chargé de la formation supérieure du premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes,
et la formation supérieure de graduation

Réf : 192 / VRFSPDC/2022

Tizi-Ouzou, le 17 octobre 2022

Messieurs les Doyens de faculté
Faculté de génie électrique et d'informatique
Faculté des sciences
UMMTO

Objet : Orientation des étudiants du domaine « mathématiques et informatique »

Messieurs,

Suite à la réunion de la commission de classement et d'orientation qui s'est tenue le lundi 17 octobre 2022 au bureau du vice-recteur chargé de la formation supérieure du premier et deuxième cycles, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation, il a été décidé, après discussion et propositions, de maintenir les moyennes requises pour l'accès aux filières comme suit :

Filière ou spécialité	Moyennes de classement limites d'accès
Informatique	10.00
Mathématiques	Sans Condition

Je vous prie d'agréer, Messieurs les Doyens, mes meilleures salutations.

Le Vice-Recteur

الأستاذ : فريد عصمي
مدير الجامعة مكلف
بالتكوين العالي في التطويرين
الأول والثاني والتكوين
المتواصل والشهادات وكذا
التكوين العالي في التدرج

